

REGARDS | 03

sur les ménages monoparentaux

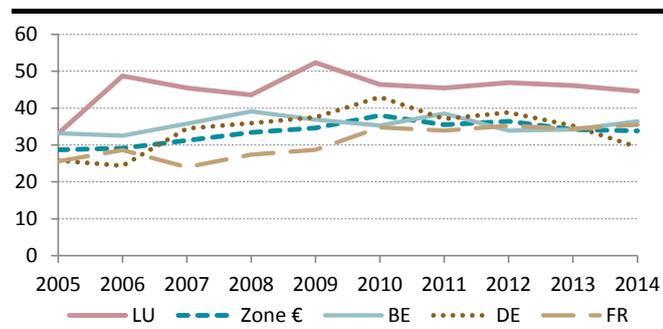
STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Auteur: Paul Zahlen
Publication périodique | Février 2016

On sait que les ménages monoparentaux sont les plus touchés par le risque de pauvreté. En 2014, 44.6% de ces ménages ont des revenus se situant en-dessous du seuil de pauvreté (60% du revenu médian équivalent), alors que pour l'ensemble des ménages avec enfants dépendants le taux de pauvreté est de « seulement » 22.4%. À noter que le taux de pauvreté des ménages monoparentaux au Luxembourg dépasse celui des pays voisins et celui de la zone euro en moyenne (33.8% en 2014). Le taux de pauvreté ne renseigne pas sur le poids démographique des ménages monoparentaux, ni sur les caractéristiques socio-économiques de ce type de ménage. Les ménages monoparentaux représentent 3.2% de l'ensemble des ménages, 9.0% des ménages avec enfants et 5.1% de la population. La monoparentalité reste un phénomène largement féminin. En 2014, la personne de référence dans 82.7% des ménages monoparentaux est féminine¹.

Graphique 1 : Taux de pauvreté des ménages monoparentaux, 2005-2014 (en %)



Source : EUROSTAT ; STATEC (EU-SILC)

Les ménages monoparentaux : 3.2% de l'ensemble des ménages, 9.0% des ménages avec enfants et 5.1% de la population ...

Le poids relatif des ménages monoparentaux est assez faible. Ils représentent 3.2% de l'ensemble des ménages (soit quelque 6 700 ménages) et 9% des ménages avec enfants dépendants au Luxembourg. La part de la population vivant dans ce type de ménages atteint 5.1%. À noter que cette proportion est légèrement plus faible au Luxembourg que dans les pays voisins.

Tableau 1 : Distribution des ménages selon les types de ménages au Luxembourg, 2009 et 2014 (en %)

Type de ménage	2009		2014	
	Nombre	en %	Nombre	en %
Ménage isolé	55 602	28.9	70 509	33.3
2 adultes, pas d'enfants à charge	50 111	26.1	52 275	24.7
Plus de 2 adultes, pas d'enfants à charge	15 472	8.0	15 158	7.2
Famille monoparentale	7 191	3.7	6 658	3.2
2 adultes avec enfants à charge	55 799	29.0	53 529	25.3
Plus de 2 adultes avec enfants à charge	8 219	4.3	13 481	6.4
Total	192 395	100.0	211 610	100.0

Source : STATEC (EU-SILC)

... mais près de 14% de l'ensemble des individus « pauvres » vivent dans des ménages monoparentaux

La distribution de la population selon le type de ménage et le « statut de pauvreté » fait ressortir que 13.7% de l'ensemble des pauvres (en-dessous de 60% du revenu médian) vivent dans des ménages monoparentaux en 2014. Seulement 3.4% des « non-pauvres » vivent dans ce type de ménage. Globalement, les ordres de grandeur dans les pays voisins sont comparables.

Tableau 2 : Distribution de la population par types de ménages et statut de pauvreté, 2014 (en %)

	BE	DE	FR	LU
En-dessous de 60% du revenu médian équivalent				
Ménages monoparentaux	16.1	9.8	18.0	13.7
Autres types de ménages	83.9	90.2	82.0	86.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Au-dessus de 60% du revenu médian équivalent				
Ménages monoparentaux	5.1	4.7	5.0	3.4
Autres types de ménages	94.9	95.3	95.0	96.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Total de la population				
Ménages monoparentaux	6.8	5.6	6.7	5.1
Autres types de ménages	93.2	94.4	93.3	94.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : STATEC (EU-SILC)

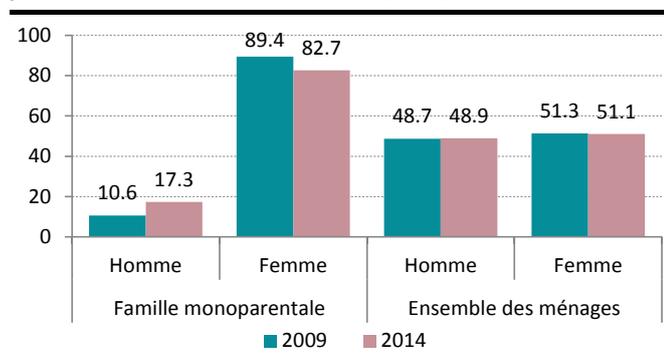
La monoparentalité reste un phénomène largement féminin

En 2014, la personne de référence dans 82.7% des ménages monoparentaux est féminine. Le pourcentage s'est tassé par

¹ Il s'agit d'une mise à jour d'un Regards (n°16/2011) sur le même thème publié en 2011 en collaboration avec Guillaume Osier.

rapport à 2009 où 89.4% des ménages monoparentaux étaient féminins. Il faudra cependant attendre quelques années avant de pouvoir juger si la monoparentalité masculine augmente en tendance. On peut ajouter qu'en 2014, 40% des personnes seules avec enfants dépendants sont divorcées, 14% séparées et 40% n'ont jamais été mariées.

Graphique 2 : Distribution des familles selon le sexe de la personne de référence, 2009 et 2014 (en %)



Source : STATEC (EU-SILC)

Les 35-49 ans sont plus nombreux dans les ménages monoparentaux

On jetant un regard sur la distribution des ménages selon l'âge de la personne de référence en 2014, on constate que 21% des personnes seules avec enfants dépendants ont de 25 à 34 ans, 64% entre 35 et 49 ans et 13% de 50 à 64 ans. Pour les ménages de 2 adultes avec enfants à charge les pourcentages correspondants sont assez similaires, avec cependant une légère surreprésentation des monoparentaux dans la classe d'âge des 35-49 ans.

Tableau 3 : Distribution des ménages par types de ménages selon l'âge de la personne de référence, 2014 (en %)

Âge	1 personne seule avec enfants	2 adultes avec enfants	Ensemble des ménages
0-15	0.5	0.3	0.1
16-24	1.4	1.6	1.5
25-34	21.1	20.6	14.8
35-49	64.4	57.4	33.2
50-64	12.7	18.8	27.1
65+	0.0	1.3	23.5
Total	100.0	100.0	100.0

Source : STATEC (EU-SILC)

Parmi les ménages monoparentaux, il y a une surreprésentation des ménages avec un enfant, resp. avec quatre enfants et plus

Le nombre moyen d'enfants à charge dans les ménages monoparentaux (1.6) est inférieur au nombre moyen d'enfants dans les ménages de 2 adultes avec enfants à charge. La moyenne ne dit pas tout. 1 ou 2 enfants à charge constituent le cas typique parmi les ménages de deux adultes avec enfants dépendants (respectivement 39.4% et 44.7%).

Tableau 4 : Distribution des ménages par types de ménages selon le nombre d'enfants à charge, 2014 (en %)

	Personnes seules avec enfants à charge	2 adultes avec enfants à charge
1	60.0	39.4
2	24.6	44.7
3	8.9	12.7
4+	6.5	3.3
Total	100.0	100.0
Nombre moyen d'enfants à charge	1.6	1.8

Source : STATEC (EU-SILC)

Parmi les ménages monoparentaux c'est le type de famille avec 1 enfant à charge qui est prédominant (60.0%, contre 39.4% des ménages de 2 adultes avec enfants dépendants). Cependant, le pourcentage des familles nombreuses est assez élevé parmi les ménages monoparentaux : 6.5% de ces ménages ont 4 enfants et plus, alors que le pourcentage correspondant n'est que de 3.3% pour les ménages de deux adultes avec enfants dépendants.

Les ménages monoparentaux recourent plus souvent à la garde d'enfants, surtout institutionnalisée

Logiquement, la nécessaire réconciliation de la vie familiale avec la vie professionnelle entraîne un nombre plus important d'heures de garde, notamment de garde institutionnelle, pour les enfants des ménages monoparentaux (28 heures de garde par semaine dont 20 heures dans des structures en dehors du domicile en 2014) que pour les enfants vivant dans d'autres types de ménages avec enfants (24 heures pour les ménages de 2 adultes avec enfants dépendants, dont 17 heures en garde institutionnelle, et 18 heures pour les ménages de plus de deux adultes avec enfants, dont 12 heures de garde institutionnelle). Depuis quelques années, la garde institutionnalisée tend d'ailleurs à se développer fortement pour tous les types de ménages. Pour les ménages monoparentaux, le nombre moyen d'heures de garde total des enfants fut de 22 heures en 2009 (dont 15 heures de garde institutionnalisées en dehors du domicile), contre 28 heures en 2014, rappelons-le.

Tableau 5 : Nombre moyen d'heures de garde d'enfants par semaine par types de ménages selon le mode de garde, 2014 (en %)

	Halte-garderie (avant ou après les cours)	Crèche	Garde à domicile rémunérée (assistante maternelle, baby-sitter ...)	Grand-parents, famille, voisins, amis ...	Total
Famille monoparentale	12.0	8.0	3.0	5.0	28.0
2 adultes avec enfants à charge	7.0	10.0	3.0	4.0	24.0
Plus de 2 adultes avec enfants à charge	5.0	7.0	2.0	4.0	18.0

Source : STATEC (EU-SILC)

Tableau 6 : Distribution des ménages par types de ménages selon le statut d'activité de la personne de référence, 2014 (en %)

	Personne vivant seule	Personne seule avec enfants dépendants	2 adultes avec enfants à charge	Total des ménages
Emploi - temps plein	44.8	56.2	56.8	46.6
Emploi - temps partiel	5.5	20.5	23.4	12.0
Chômage	3.5	9.6	5.4	3.8
Etudiant	0.3	0.4	0.9	0.5
Pension	28.4	0.8	2.4	22.9
Invalité et autre inactif	4.2	5.0	1.8	3.0
Travail domestique	13.4	7.6	9.3	11.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : STATEC (EU-SILC)

Le chômage plus fréquent dans les familles monoparentales que dans les autres ménages

Dans la comparaison avec d'autres types de ménages, la probabilité des personnes seules avec enfants dépendants de se trouver au chômage et d'avoir un emploi à temps partiel est plus importante. Alors que seulement 5.4% des personnes de référence des ménages de 2 adultes avec enfants dépendants sont touchés par le chômage, le taux atteint 9.6% dans les ménages monoparentaux. L'emploi à temps plein est la forme d'activité la plus largement répandue (56.8%) dans les ménages de 2 adultes avec enfants dépendants, tout comme dans les ménages monoparentaux avec 56.2%. Le temps partiel, il concerne 20.5% des ménages monoparentaux, contre 23.4% des ménages de 2 adultes avec enfants à charge et 5.5% des personnes vivant seules.

Tableau 7 : Personnes vivant dans des ménages avec une très faible intensité de travail, 2014 (en %)

	Ménages monoparentaux	Ensemble des ménages avec enfants dépendants	Écart
PT	23.2	9.1	14.1
LU	18.2	3.9	14.3
DE	22.1	6.5	15.6
NEM-12	23.2	6.3	16.9
FR	26.6	7.5	19.1
UE-15	29.5	9.5	20.0
BE	33.6	11.9	21.7
NL	34.0	6.8	27.2

Source : EUROSTAT, STATEC (EU-SILC) Les personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail sont les personnes âgées de 18 à 59 ans vivant dans des ménages dans lesquels les adultes ont travaillé moins de 20% de leur potentiel de travail.

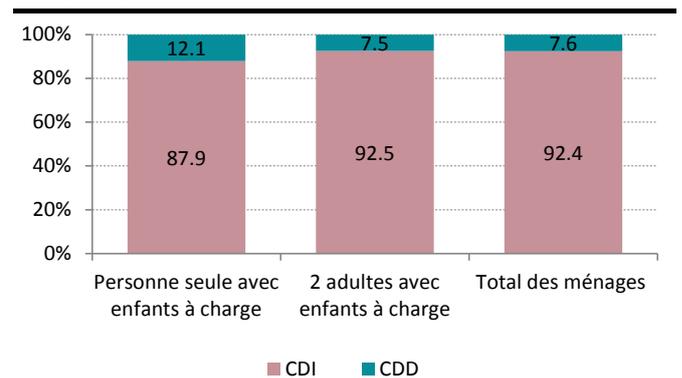
L'« intensité de travail très faible » affecte 18% des personnes vivant dans des ménages monoparentaux

L'analyse du « statut » des personnes de référence des ménages par rapport au marché du travail peut être complétée en jetant un regard sur la distribution de la population selon l'intensité de travail des ménages. À titre d'exemple dans un ménage de 2 adultes le chômage d'un adulte peut être « compensé » par le travail de l'autre adulte. L'intensité de travail du ménage est le rapport entre le nombre de mois

durant lesquels les membres en âge de travailler ont travaillé et le nombre maximum théorique de mois ouvrables pour le ménage pendant l'année de référence. Dans les ménages monoparentaux la proportion de ces personnes atteint 18%, alors que pour l'ensemble des ménages avec enfants elle n'est que de 4%. L'UE-15 en moyenne et les pays voisins du Luxembourg sont globalement même moins bien lotis en la matière.

Une occurrence des contrats de travail temporaires (CDD) relativement importante

Pour l'ensemble des ménages, les contrats à durée indéterminée de la personne de référence sont la règle : 92.4% pour l'ensemble des ménages et même 92.5% pour les ménages de deux adultes avec enfants. Les CDI sont également largement majoritaires pour les personnes seules avec enfants à charge (88%), mais la part des contrats à durée déterminée (12% de CDD) y est supérieure aux autres types de ménages.

Graphique 3 : Distribution des ménages par types de ménages selon le type de contrat de travail de la personne de référence, 2014 (en %)


Source : STATEC (EU-SILC)

Tableau 8 : Distribution des ménages par types de ménages selon le niveau d'éducation de la personne de référence, 2014 (en %)

	2 adultes, pas d'enfants	Plus de 2 adultes, 0 enfant à charge	Personne seule avec enfants à charge	2 adultes avec enfants à charge	Plus de 2 adultes avec enfants à charge	Total des ménages	
Faible	34.4	32.7	45.8	46.2	28.8	43.8	34.3
Moyen	36.3	38.8	37.9	32.9	36.7	40.6	37.3
Élevé	29.3	28.5	16.4	20.9	34.5	15.7	28.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : STATEC (EU-SILC)

Surreprésentation du niveau d'éducation faible et une sous-représentation du niveau d'éducation élevé parmi les ménages monoparentaux

Comparons les ménages monoparentaux aux ménages de 2 adultes avec enfants dépendants qui constituent la très grande majorité des familles avec enfants. On note que la part des ménages dans lesquels la personne de référence a un niveau d'éducation faible est de près de 46.2% pour les ménages monoparentaux, contre 28.8% pour les ménages

de deux adultes avec enfants dépendants. À l'inverse, seulement 20.9% des personnes de référence des ménages monoparentaux ont un niveau d'éducation élevé, contre 34.5% pour les ménages de deux adultes avec enfants dépendants. Le niveau d'éducation a des répercussions sur la profession exercée. La part des cadres parmi les monoparentaux n'est que de 12%, contre 26% pour les ménages de deux adultes avec enfants à charge.

Une présence forte des monoparentaux dans les branches économiques « féminisées » ...

Comme la très grande majorité des personnes vivant seules avec enfants dépendants sont de sexe féminin, il est logique de les retrouver plus souvent dans les branches économiques « féminisées » comme le commerce (13.5% des personnes de référence dans les ménages monoparentaux contre 8.3% pour l'ensemble des ménages), l'hôtellerie et la restauration (7.9% contre 5.5%) ou encore dans les activités de santé humaine et d'action sociale (19.8% contre 13.7%). Par contre dans la construction - branche dans laquelle les hommes sont majoritaires - les monoparentaux sont moins présents (0.8% des monoparentaux contre 6.8% pour l'ensemble des ménages). En 2014, La rémunération annuelle moyenne par salarié était de 60 000 € dans l'ensemble des branches économiques au Luxembourg. Dans les branches où les personnes vivant seules avec enfants à charge sont surreprésentées, les gains sont généralement plus faibles : dans la branche HORECA il avoisinait les 29 300 € et dans le commerce les 44 000 €. La rémunération dans les activités de santé et d'action sociale est plus élevée (53 100 €) mais reste en-dessous de la moyenne de l'ensemble des branches.

La privation matérielle beaucoup plus répandue dans les familles monoparentales

Les indicateurs de privation matérielle par types de ménages confirment ce que le taux de pauvreté et le niveau du

revenu moyen équivalent laissent entrevoir. À savoir que les ménages monoparentaux sont très exposés aux difficultés économiques. Ainsi, en 2014, 65.9% des ménages monoparentaux avaient des difficultés à joindre les deux bouts, contre seulement 26% de tous les ménages en moyenne. 43.5% des ménages monoparentaux ne pouvaient pas partir une semaine en vacances, alors que le pourcentage correspondant n'était que de 13.6% pour l'ensemble des ménages. En ce qui concerne les dépenses imprévues, 58.4% des familles monoparentales n'arrivaient pas à y faire face, contre 22.9% de l'ensemble des ménages. Ajoutons que les ménages de 2 adultes sans enfants sont les mieux situés dans ce contexte.

Tableau 9 : Distribution des ménages selon le la branche d'activité de la personne de référence, 2014 (en %)

	Personne seule avec enfants à charge	2 adultes avec enfants à charge	Total des ménages
A - Agriculture, sylviculture et pêche	0.5	1.8	1.7
B , C, D, E - Industrie, électricité, eau	11.5	6.4	6.8
F - Construction	0.8	8.2	6.8
G - Commerce	13.5	8.1	8.3
H - Transport et entreposage	6.0	4.3	5.5
I - Hébergement et restauration	7.9	5.9	5.5
J - Information et communication	1.4	3.3	3.1
K - Activités financières et d'assurance	7.4	10.1	11.6
L - Activités immobilières	0.0	0.4	0.5
M - Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7.1	6.3	6.4
N - Activités administratives et de soutien	3.5	3.4	3.8
O - Administration publique	10.8	10.2	10.7
P - Education	4.6	9.6	9.2
Q - Santé humaine et action sociale	19.8	14.7	13.7
R - Activités artistiques et récréatives	0.0	0.8	1.0
S - Autres activités de service	2.1	2.2	2.1
T - Services domestiques	3.2	3.3	2.9
U - Organisations extra-territoriales	0.0	0.9	0.4
Total	100.0	100.0	100.0

Source : STATEC (EU-SILC)

Tableau 10 : Distribution des ménages par types de ménages selon les indicateurs de difficultés économiques, 2014 (en %)

	Plus de 2 adultes, 0 enfant à isolé	Plus de 2 adultes, 0 enfant à charge	Personne seule avec enfants	2 adultes avec enfants à charge	Plus de 2 adultes avec enfants à charge	Total des ménages	
Difficultés à joindre les deux bouts	25.9	15.2	27.9	65.9	29.2	33.7	26.0
Arriérés sur le loyer ou le remboursement des intérêts d'emprunt	4.1	3.1	4.9	4.7	3.0	3.6	3.6
Arriérés sur les factures courantes	1.8	1.9	4.8	6.9	3.5	3.5	2.7
Arriérés de paiement sur les achats à crédit	3.8	1.9	5.9	5.5	5.3	2.1	4.5
Impossibilité de faire une semaine de vacances loin du domicile	15.0	8.3	16.1	43.5	12.8	11.9	13.6
Impossibilité de manger de la viande ou du poisson tous les deux jours	3.1	1.7	2.2	11.8	1.9	3.0	2.6
Impossibilité de faire face à des dépenses imprévues	24.2	14.4	23.2	58.4	23.9	27.1	22.9

Source : STATEC (EU-SILC)

**Institut national de la statistique
et des études économiques
Luxembourg**

info@statec.etat.lu
Tél.: (+352) 247-84219
www.statistiques.lu
ISSN 2304-7135